



RAPPORT ANNUEL 2016

DOMAINE SKIABLE

CRANS MONTANA 
Absolutely

CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE 2016

LE 18 MAI 2017 À 18H00 AU CENTRE DE CONGRÈS LE RÉGENT
À CRANS-MONTANA

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONTRÔLE DES PRÉSENCES
2. PRÉSENTATION ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 OCTOBRE 2016
Le Conseil d'Administration propose l'approbation du procès-verbal
3. PRÉSENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2016 ET DU RAPPORT ANNUEL
4. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
5. APPROBATION DES COMPTES ET DU RAPPORT ANNUEL
Le Conseil d'Administration propose l'approbation des comptes et du rapport annuel
6. AFFECTATION DU BÉNÉFICE
Le Conseil d'Administration propose
 - de ne rien attribuer à la Réserve générale
 - de ne pas verser de dividende
7. DÉCHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES
Le Conseil d'Administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration et aux organes de gestion
8. ÉLECTIONS STATUTAIRES
 - Conseil d'Administration
 - Président
 - Organe de révision
9. MODIFICATION DES STATUTS
Art. 3: Capital-actions: Le Conseil d'Administration propose d'en modifier le texte de la manière suivante: Le capital-actions est fixé à CHF 92'400'000.- (nonante-deux millions quatre cent mille francs). Il est augmenté de 12'500'000 (douze millions et cinq cents mille) actions de catégorie A, réservées aux 3 communes de Crans-Montana, Icogne et Lens.
10. DIVERS

Crans-Montana, le 21 avril 2017

MOT DU PRÉSIDENT

Chers actionnaires,

Nous clôturons au 31.12.2016 un exercice tronqué, mais extraordinaire. En effet, l'ampleur des travaux et des investissements réalisés dépasse les attentes les plus optimistes. Grâce au soutien des Communes par le biais d'un prêt dont celles-ci cautionnent le remboursement, ainsi que les prêts intercalaires et l'augmentation du capital-actions souscrite quasi exclusivement par notre actionnaire principal CPIPG, l'ampleur des investissements et des transformations réalisées témoigne d'une volonté de développement organisé, planifié, ambitieux et rassurant.

La liste des investissements est longue, je me concentre donc seulement sur les plus significatifs.

En premier lieu, l'achat de CMA Immobilier par CMA s'inscrit dans le développement d'une société touristique intégrée au service du client que le Conseil d'Administration de CMA veut poursuivre. L'évolution du tourisme exige de proposer au client une combinaison personnalisée d'activités et de services performante et différenciée. Nous nous devons d'être les leaders du marché pour proposer à nos clients un éventail d'offres plus vaste, plus performant, plus équilibré. L'effort financier consenti est de taille, mais cet axe de développement est un choix incontournable. Les synergies sont immenses, aussi bien à court terme qu'à long terme. Il suffit d'observer l'évolution du chiffre d'affaires du restaurant de l'Arnouva racheté récemment par notre filiale, dont le chiffre d'affaires prend l'ascenseur grâce, en partie, à la gratuité de la nouvelle installation de Montana-Arnouva. Et qui plus est, tout le monde est gagnant aussi bien les actionnaires que les usagers et que la station dans son ensemble. Le résultat final est une augmentation du chiffre d'affaires, une meilleure offre pour le client, une station plus intégrée, au service du client. Les aménagements et améliorations apportés au Jardin des Neiges font de cet endroit un lieu privilégié pour les familles qui constituent le cœur de notre clientèle et que nous souhaitons continuer à servir toujours mieux. La volonté désormais est d'absorber CMA Immobilier filiale à 99,7% dans CMA ce qui interviendra dans le prochain exercice.

Le ski et les remontées mécaniques restent tout de même le fer de lance de notre entreprise. Des investissements énormes ont été consentis dans ce domaine. Trois installations, l'axe de Montana Arnouva déjà mentionné ci-dessus, le télésiège d'Arnouva-Cry d'Er, ainsi que le téléski du Snow Park ont été réalisées dans un souci de qualité exceptionnelle et dans un temps record, et s'inscrivent dans la volonté des Communes et de l'actionnaire principal de donner un signal très fort et très clair: le skieur

à Crans-Montana est une priorité absolue! Mission accomplie! En effet, le Mont Lachaux peut désormais être skié en boucle sans contraindre notre client à redescendre aux gares de départ, et grâce à l'enneigement mécanique, plusieurs alternatives s'offrent aussi bien aux très bons skieurs qu'aux moins avertis. Le téléski du Snow Park permet d'étayer l'offre d'altitude et de créer un ensemble ludique avec le désormais fameux Cry d'Er Club d'Altitude développé par notre filiale.

On ne saurait oublier les améliorations réalisées dans l'enneigement mécanique que nous continuerons de développer afin de nous affranchir des aléas de la météo.

Il va sans dire que le réaménagement du site de Cry d'Er, réalisé en collaboration avec CMA Immobilier, a transformé la façon de vivre de ce site par les usagers.

Les candidatures pour les Championnats du Monde et les Jeux Olympiques rencontrent le soutien inconditionnel de notre société et nous continuons d'investir dans cette perspective et de contribuer à la réalisation de courses de Coupe d'Europe et du Monde sur notre domaine.

Le résultat financier est peu significatif en raison du court exercice, mais nous pouvons observer une amélioration des abonnements saison en prévente, qui compensent, hélas en partie seulement, une période de Noël très mauvaise en raison du manque de neige.

Afin de répondre à la baisse des journées skieurs, CMA se bat sur quatre fronts:

- Réforme de l'abonnement saison
- Investissements dans l'enneigement mécanique
- Développement d'une offre unique d'expérience client comme le Cry d'Er Club d'Altitude ou l'Arnouva
- Développement d'une offre client personnalisée de séjours, avec des investissements dans l'Hôtellerie et l'Immobilier.

Il est indiscutable que la conjoncture est difficile pour notre industrie, mais CMA a une stratégie très claire, les moyens de la réaliser, et la stabilité de son actionariat et de son management assurent la mise en place de celle-ci dans la continuité, la pérennité et la stabilité.

Dans ces conditions, je suis rassuré et me veut rassurant.

Bon ski!



PHILIPPE MAGISTRETTI, PRÉSIDENT

PRÉSENTATION

HISTORIQUE

Fruit de la fusion en 1999 de 4 sociétés de remontées mécaniques, à savoir :

- SA des téléphériques de Crans Montana S.A. (STCM),
- Remontées Mécaniques du Grand Signal S.A (TMGS),
- Téléphérique des Violettes Plaine Morte S.A. (TVPM),
- Tel Aminona S.A. (TAPB),

la société «Remontées Mécaniques de Crans-Montana Aminona SA» (CMA SA) exploite le domaine skiable de Crans-Montana dont le point culminant (Glacier de la Plaine Morte) se situe à près de 3'000 m. d'altitude.

En mars 2011, CMA a créé une filiale CMA immobilier S.A., qu'elle détenait initialement à 100%, et à qui elle a transféré la propriété, ainsi que l'activité de gestion des parkings couverts de Crans, de Montana et des Barzettes. Au départ, CMA souhaitait ainsi intéresser d'autres partenaires à la gestion des capacités de parking importantes qu'elle détient à différents endroits stratégiques de la station.

En mai 2013, puis en février 2014, CMA a procédé à deux augmentations successives de son capital-actions destinées au financement de certains investissements à réaliser sur le domaine skiable.

En automne 2014, suite à l'augmentation du capital-actions de CMA Immobilier, principalement réalisée par RV Properties S.A., CMA a cédé à cette société son activité restauration, de même que les actifs y relatifs et concentre désormais l'entier de son activité sur la gestion du domaine skiable.

En février 2015, afin d'assurer de manière transparente la gestion de la partie administrative de l'activité des deux sociétés, CMA & CMA Immobilier ont créé la société CMA Services sàrl qui s'occupe entre autre de leur gestion du personnel, financière et comptable.

En octobre 2015, Endurance sàrl a cédé l'ensemble de son paquet d'actions à CPI Property Group dont l'actionnaire majoritaire est M. Vitek. CMA, CMA Immobilier et CMA Services sont désormais consolidées au sein de cette entité cotée à la bourse de Francfort, ce qui a un certain impact sur l'organisation de ces sociétés et en particulier sur la date de bouclement des comptes et les normes comptables à appliquer.

En décembre 2016, suite à l'augmentation du capital-actions de CMA, principalement réalisée par CPI Property Group, CMA leur a racheté les actions de CMA Immobilier et détient le 99.7% de la société.

STRATÉGIE

Depuis 2007, CMA a entamé une profonde restructuration de son environnement et le domaine skiable de Crans-Montana a connu une évolution importante de ses infrastructures.

Le rajeunissement et la modernisation du parc d'installations, de même que l'extension du réseau d'enneigement mécanique sont les objectifs stratégiques prioritaires que le Conseil d'Administration de CMA souhaite atteindre dans les meilleurs délais.

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

ACTIONNARIAT

Suite à l'augmentation, la structure du capital-actions de CMA se présente comme suit :

1. CPI Property Group	85.4%
2. Commune de Randogne	2.8%
3. Commune & Bourgeoisie de Lens	2.8%
4. Commune de Montana	2.5%
5. Municipalité de Chermignon	2.5%
6. Compagnie de Chemin de Fer et d'Autobus Sierre-Montana-Crans S.A.	1.3%
7. Commune de Mollens	0.3%
8. Commune & Bourgeoisie d'Icogne	0.2%
9. Public	2.2%

La transformation des actions au porteur en actions nominatives suit actuellement encore son cours.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Philippe Magistretti, Président
1^{ère} entrée en fonction : 2001
Mandat : 2014 - 2017
- M. David Bagnoud
1^{ère} entrée en fonction : 2009
Mandat : 2014 - 2017
- M. Radovan Vitek
1^{ère} entrée en fonction : 2014
Mandat : 2014 - 2017

DIRECTION

M. Arthur Clivaz, Directeur Général

RESPONSABLES DE DÉPARTEMENT

M. Bertrand Cassignol, Support & Logistique
M. Clément Crettaz, Pistes
M. Fabrice Mauron, Chef de projet Remontées
mécaniques

ORGANE DE RÉVISION

Clivaz Gaston Bureau fiduciaire SA
Fiduciaire de Crans-Montana (FCM) SA
Fiduciaire Fidag SA

CHIFFRES CLEFS

DONNÉES GÉNÉRALES

Capital-actions	CHF	87'400'000.00
Nombre d'actions		218'500'000
Valeur nominale de l'action	CHF	0.40
Nombre d'employés en décembre 2016		116
Nombre de première entrée sur le domaine au 31.12.2016		58'283
- Eté 2016 (01.05 - 31.10.2016)		40'299

DONNÉES TECHNIQUES

Nombre d'installations de remontées mécaniques		21
- Dont installations téléportées		10
- Dont installations pour débutants		4
Débit horaire total du parc d'installations + 3 tapis (en pers./h.)		29'500
Débit horaire au départ de la station (en pers./h.)		5'600
Réseau d'enneigement		
- Nombre de perches		224
- Nombre d'enneigeurs à basse pression		70
Surface de pistes enneigeable mécaniquement (en ha)		42
Surface de pistes damées (en ha)		185

DONNÉES FINANCIÈRES

Chiffre d'affaires	KCHF	3'499
EBITDA	KCHF	-4'324
Bénéfice net	KCHF	-9'023
Total du bilan	KCHF	145'311
Fonds propres	KCHF	81'241

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Comme vu précédemment, l'activité de CMA se limite désormais à la seule gestion du domaine skiable.

MARCHE DES AFFAIRES

L'hiver 2016 a été marqué par des conditions météorologiques très difficiles avec :

- Un mois de novembre peu productif, seule une grosse chute de neige naturelle mi-novembre.
- Un mois de décembre marqué par des précipitations éparses, le domaine skiable a été partiellement ouvert vers la fin décembre.

Au final, le chiffre d'affaires Transport, de même que les premières entrées sur le domaine enregistrent une diminution de 8.6% par rapport au dernier exercice sur les mois de novembre et décembre 2016.

Parallèlement, les efforts constants en vue de rationaliser les coûts ont permis de juguler la baisse du chiffre d'affaires.

REMONTÉES MÉCANIQUES

L'exercice de mai à décembre 2016 a été marqué par :

- La construction de l'axe Montana - Cry d'Er
- La construction du téléski du snowpark et d'un tapis couvert à l'Arnouva
- Le rachat des activités du Skishop Swissrent à Sport au départ des Violettes

Sur 140 jours d'ouverture durant l'hiver 2016, le domaine skiable n'a enregistré qu'un jour de fermeture complet, soit le 20 décembre. Par contre, des fermetures partielles, en particulier du secteur Cry d'Er, dues à de fortes tempêtes de foehn ont été enregistrées durant cet hiver.

Pour assurer l'exploitation quotidienne, 7 jours sur 7, de son parc d'installations en décembre 2016, CMA employait :

- 13 collaborateurs techniques et chefs techniques dont 3 supports
- 53 collaborateurs d'exploitation + 3 collaborateurs nocturne
- 12 remplaçants de midi
- 10 auxiliaires pour les périodes de forte affluence
- 1 maître d'apprentissage et 3 apprentis

PISTES

Des travaux de terrassement ont été réalisés durant l'été 2016 aux abords des nouvelles installations.

Le tableau ci-contre montre l'évolution du cumul des chutes de neige sur les 10 dernières années à la station de relevés nivo-météorologiques Nivolog Aminona à une altitude 2'240m.

ENNEIGEMENT CUMULÉ	
NOV. / DEC. 2016	156
2015 / 2016	766
2014 / 2015	449
2013 / 2014	340
2012 / 2013	650
2011 / 2012	730
2010 / 2011	223
2009 / 2010	478
2008 / 2009	740
2007 / 2008	550
2006 / 2007	484

Quelques chiffres non financiers peuvent résumer l'activité de notre département Pistes :

Pour assurer la sécurité :

- 22 collaborateurs au bénéfice d'un brevet de patrouilleur
- 3.9 tonnes d'explosif utilisées pour sécuriser le domaine

Premiers secours et prises en charge :

- 22 blessés pris en charge et rapatriés auprès des services médicaux de la station ou hospitalier jusqu'au 31 décembre 2016
- 2 blessés pris en charge par le service d'ambulance mis sur pied par CMA

Pour le damage :

- 17 collaborateurs
- 18 engins de damage
- 14'270 heures travaillées

Pour assurer le fonctionnement du réseau d'enneigement mécanique :

- 6 snowmakers l'hiver dont 4 à l'année
- 410'000 m³ d'eau pompés du lac de Chermignon
- 850 heures de production

En été, 2 collaborateurs à plein temps s'occupent de l'entretien des pistes de descente VTT.

RAPPORT FINANCIER

BILAN

ACTIF CHF '000	31.12.16 (8 mois) CHF	%	30.04.16 (12 mois) CHF	%
Actifs disponibles:				
- Trésorerie	581	0.4	544	0.7
Créances:				
- Sur ventes et prestations de service	1'123	0.8	867	1.1
- Autres créances	1'047	0.7	1'115	1.4
Stocks	793	0.5	258	0.3
Actifs de régularisation	258	0.2	396	0.5
Actif circulant	3'802	2.6	3'180	3.9
Immobilisations financières	47'647	32.8	2'113	2.6
Immobilisations corporelles				
- Téléphériques, télécabines et Funitel	24'495	16.9	13'653	16.8
- Télésièges	34'239	23.6	34'765	42.8
- Téléskis	1'779	1.2	566	0.7
- Enneigement, dameuses et pistes	20'672	14.2	19'662	24.2
- Restaurants & Magasin	1'040	0.7	25	0.0
- Parkings, locaux administratifs et divers	11'638	8.0	7'267	8.9
Actif immobilisé	141'510	97.4	78'052	96.1
TOTAL DE L'ACTIF	145'311	100.0	81'232	100.0

BILAN

PASSIF CHF '000	31.12.16 (8 mois) CHF	%	30.04.16 (12 mois) CHF	%
Dettes à court terme:				
- Dettes sur achats et prestations de service	8'861	6.1	12'164	15.0
- Dettes à court terme portant intérêt	959	0.7	3'595	4.4
- Engagement de Leasing portant intérêt	0	0.0	251	0.3
- Emprunts LIM	818	0.6	783	1.0
- Autres dettes à court terme	9'085	6.3	1'679	2.1
Total des dettes à court terme	19'722	13.6	18'472	22.7
Dettes à long terme:				
- Prêts bancaires (ATF) portant intérêt	18'000	12.4	14'500	17.9
- Engagement de Leasing portant intérêt	2'249	1.5	979	1.2
- Emprunts LIM	6'856	4.7	6'309	7.8
- Prêt commune de Lens	2'000	1.4	0	0
- Prêt cautionnement	15'000	10.3	0	0
- Provisions	243	0.2	709	0.9
Total dettes à long terme	44'348	30.5	22'496	27.7
Capitaux propres:				
- Capital social	87'400	60.1	37'400	46.0
- Réserve légale issue du capital	5'680	3.9	5'680	7.0
- Réserve légale issue du bénéfice	230	0.2	230	0.3
- Résultat reporté	-3'046	-2.1	953	1.2
- Résultat de l'exercice	-9'023	-6.2	-3'999	-4.9
Total des capitaux propres	81'241	55.9	40'264	49.6
TOTAL DU PASSIF	145'311	100.0	81'232	100.0

COMPTE DE RÉSULTAT

CHF '000	31.12.16 (8 mois) CHF	Divergence %	2015/2016 (12 mois) CHF
Recettes transport	2'791	18.3	15'279
Recettes skishop	186		0
Recettes fermages et loyers	239	41.2	580
Autres recettes d'exploitation	283	130.9	216
Chiffre d'affaires net	3'499	21.8	16'075
Charges de personnel	-2'859	42.4	-6'734
Achats de marchandises	-122	99.9	-123
Prestations de tiers	-10	3.7	-276
Loyers, fermages et servitudes	-152	92.6	-164
Assurances	-263	68.7	-384
Energie et carburant	-1'064	45.9	-2'320
Charges d'entretien et réparations	-1'595	87.5	-1'823
Autres charges d'exploitation	-1'757	107.7	-1'631
Charges d'exploitation	-7'823	58.1	-13'454
EBITDA	-4'324	-164.9	2'622
Amortissements	-3'562	64.4	-5'531
EBIT	-7'886	271.1	-2'909
Résultat financier	-563	80.9	-695
Résultat courant (avant impôts)	-8'448	234.4	-3'605
Gains et pertes provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	54		7
Résultats exceptionnels, uniques ou hors période	89		108
Impôts	-718	140.6	-510
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-9'023	225.6	-3'999

Les chiffres ci-dessus sont arrondis au '000.-, il se peut donc que leur addition entraîne un léger biais.

NOTES

COMPTE DE BILAN

1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ce poste prend en compte les factures liées aux nouvelles installations de l'axe Montana-Cry d'Er. La valeur au bilan des actifs immobilisés de CMA se monte à 42.95% de leur valeur d'acquisition. Pour le parc d'installations téléportées, elle est de 41.20% et pour le réseau d'enneigement de 48.75%, ce qui témoigne de la prudence de la politique d'amortissements de CMA.

2. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Cette rubrique comprend principalement la participation de CMA SA dans la société CMA Immobilier SA pour un montant de KCHF 37'317. Une provision de KCHF 300 est présentée en déduction de la participation. Le solde de la rubrique est notamment constitué d'un prêt envers l'actionnaire de KCHF 8'927 ainsi que d'un prêt envers CMA Immobilier SA pour KCHF 1'514.

3. AUTRES CRÉANCES

Cette rubrique comprend le c/c de CMA Immobilier SA de KCHF 548 pour les prestations inter-sociétés.

4. DETTES SUR ACHATS ET PRESTATIONS DE SERVICE

Ce compte inclut les derniers montants dus sur les nouvelles installations de l'axe Montana-Cry d'Er.

5. AUTRES DETTES

Ce compte inclut le c/c de CMA Services Sàrl de KCHF 299 pour les prestations inter-sociétés.

6. DETTES À LONG TERME

Dans le but de financer la réalisation de l'axe Montana-Cry d'Er afin d'assumer ses obligations envers les entreprises réalisant les travaux, la commune de Lens a fait un prêt de KCHF 2'000. D'autre part un prêt cautionné par les communes a été contracté pour KCHF 15'000.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

8. FRAIS GÉNÉRAUX

Ce poste enregistre la part des coûts administratifs et commerciaux facturés à CMA par CMA Services, à savoir les frais de direction générale, de comptabilité, de gestion des ressources humaines, d'informatique, de marketing, de vente et d'entretien des bâtiments, soit KCHF 1'381.

AFFECTATION DU BÉNÉFICE

DÉSIGNATION CHF '000	31.12.16 (8 mois) CHF	30.04.16 (12 mois) CHF
Report du bénéfice de l'exercice précédent	(3'046)	953
Résultat de l'exercice	(9'023)	(3'999)
A disposition de l'Assemblée générale	(12'069)	(3'046)
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan		
Attribution à la réserve légale issue de bénéfice	0	0
Report à nouveau	(12'069)	(3'046)
	(12'069)	(3'046)

ANNEXE AUX COMPTES

Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

A défaut d'indications contraires dans leur libellé, les dettes ne portent pas intérêt.

Suite au changement de la date de clôture, l'exercice comptable 2016 (du 01.05 au 31.12.2016: 8 mois) a été clôturé au 31 décembre 2016.

Principes de comptabilisation des leasings

Les leasings sont traités dans la comptabilité comme une immobilisation propre.

Pour les redevances, la part d'intérêt est comptabilisée en charge et la part d'amortissement est comptabilisée dans le compte engagement de leasing.

Principes de comptabilisation des immobilisations

- Les installations de remontées mécaniques, réseaux et immeubles dont la durée de vie est supérieure à la durée de vie économique sont amortis à 90% de leur valeur d'acquisition et figurent donc dans le bilan à 10% aussi longtemps qu'ils sont en activité. Lors d'un renouvellement de concession, la durée de vie est rallongée de 10 ans.
- Les installations du type enneigeurs, véhicules, mobilier, agencement sont amortis linéairement sans valeur résiduelle au bilan.
- Lors de remplacements/investissements de rénovation, si la valeur initiale est déterminable, le désinvestissement équivaut à la valeur initiale. Dans le cas contraire, le désinvestissement se fait à hauteur de 80% de la valeur de remplacement.

CATÉGORIES D'IMMOBILISATIONS	Taux d'amortissement	Valeur résiduelle
Installations de remontées mécaniques	5.00%	10.00%
Terrains et bâtiments liés à des installations démontées	0.00%	10.00%
Terrassements de pistes	5.00%	0.00%
Installations d'enneigement mécanique	10.00%	0.00%
Infrastructure et salle des machines d'enneigement mécanique	5.00%	10.00%
Installation de déclenchement d'avalanche	5.00%	10.00%
Véhicules	14.28%	0.00%
Réseau informatique	5.00%	10.00%
Parkings, restaurants, bâtiments administratifs	3.33%	10.00%
Agencement et matériel divers	20.00%	0.00%

CHF '000	31.12.16 (8 mois) CHF	2015/2016 (12 mois) CHF
Indications, ventilation et explication pour les postes du bilan		
Provision pour perte sur débiteurs		
Débiteurs bruts	1'164	1'044
./. Provision pour perte sur débiteurs	-40	-177
Débiteurs nets	1'123	867
Autres créances		
Cette rubrique comprend le c/c de CMA Immobilier SA de KCHF 548 pour les prestations inter-sociétés.		
Immobilisations financières		
Cette rubrique comprend principalement la participation de CMA SA dans la société CMA Immobilier SA pour un montant de KCHF 37'317.		
Une provision de KCHF 300 est présentée en déduction de la participation.		
Le solde de la rubrique est notamment constitué d'un prêt envers l'actionnaire de KCHF 8'927 ainsi que d'un prêt envers CMA Immobilier SA pour KCHF 1'514.		
Autres dettes		
Ce compte inclut le c/c de CMA Services Sàrl de KCHF 299 pour les prestations inter-sociétés.		
Nombre de collaborateurs		
La moyenne annuelle des emplois à plein temps est inférieure à 250.		
Participations importantes		
CMA Immobilier SA, Crans-Montana		
Capital social: KCHF 17'120	37'317	1'920
Quote-part: 99.70 %		
Part des droits de vote: 99.70 %		
CMA Services Sàrl, Crans-Montana		
Capital social: KCHF 20	10	10
Quote-part: 50 %		
Part des droits de vote: 50 %		
Actifs gagés pour propre compte		
Actifs mis en gage ou cédés pour garantir les engagements	93'862	75'938
Actifs grevés de propriété		
L'acquisition du magasin Swiss Rent de Thomas Ilg dépend d'une convention avec modalité de paiement jusqu'en 2022. Le transfert des biens interviendra en avril 2018.	1'050	0
Résultats exceptionnels, uniques ou hors période		
CM Hotel SA, promesse de vente et achat DSDP	131	151
Taxation d'impôt définitives de 2011 à 2014	-15	45
Axa Winthertur, remboursement primes 2014		12
Helvetia, remboursement primes 2014		15
Taxe de promotion touristiques définitive 2013-2014		-13
Franchises + sinistres pas pris en charge 2010-2011, 2013-2014 et 2014-2015		-89
Extourne provision Cotisation RMV 2015-2016	20	
Ajustement provision honoraires+ Frais CA 2015-2016	72	
Ajustement provision All Risk 2016	28	
Ajustement provision Impôt à la source	31	
TVA récupérée à tort	-45	
Grande Bourgeoisie Redevance complémentaire 2007-2015	-25	
Sinistres 2015-2016 pas pris en charges	-88	
Divers ajustements comptables	-21	-13
Autre information prescrite par la loi	Néant	Néant

COMPTES DE CONSTRUCTION ET D'AMORTISSEMENTS

CHF '000	Valeur Acquisition Etat 30.04.16		Ajouts +		Retraits -		Reclass.		Valeur Acquisition Etat 31.12.16		Amortissement Etat 30.04.16		Dotations +		Dotations Extr.		Retraits -		Reclass.		Amortissement Etat 31.12.16		Valeur Comptable Etat 31.12.16	
	84822	1077	13'100	10'316	83'115	71'169	551	0	13'100	0	58'620	24'495												
TC Crans Crv d'Er 98	14609	960	757	-	14812	11479	0	-	10866	0	10866	3945												
TC Grand Signal 86	19'218	0	12'249	-	6'969	19'218	0	-	6'969	0	6'969	0												
TC Violettes 86	13'843	0	0	-	13'843	10'658	86	-	10'744	0	10'744	3099												
TC Aminona 69	20'48	0	20'48	-	20'48	20'48	0	-	20'48	0	20'48	0												
Funitel 96	35'104	117	94	-	35'128	27'766	321	-	27'993	0	27'993	7'135												
TC Signal 16	0	0	0	10'316	10'316	0	0	-	0	0	0	10'316												
	56079	10'964	3'926	-10'316	52'801	21'314	1'173	0	3'926	0	18'562	34'239												
Télélièges																								
TS Pas-du-Loup débrayable 90	3'926	0	3'926	-	0	3'926	0	-	0	0	0	0												
TS Toula 04	8'342	0	0	-	8'342	5'010	238	-	5'248	0	5'248	3'094												
TS TSA débrayable 94	6'091	0	0	-	6'091	4'761	60	-	4'821	0	4'821	1'270												
TS Nationale Express 07	12'479	0	0	-	12'479	5'268	361	-	5'630	0	5'630	6'850												
TS Bellalul 10	8'305	124	0	-	8'430	18'444	273	-	2'117	0	2'117	6'312												
TS Cabane de Bois 13	7'776	2	0	-	7'778	5'06	241	-	746	0	746	7'032												
TS Arnouaz 13	9'024	10'745	0	-10'316	9'452	0	0	-	0	0	0	9'452												
TS Glacier 15	136	93	0	-	228	0	0	-	0	0	0	228												
	5'958	1'237	23	-	7'171	5'392	24	0	23	0	5'393	1'779												
Téléskis																								
Enneigement, dameuses et pistes																								
Terrassement	39'441	2'366	995	-	40'811	19'779	1'356	-	995	0	20'139	20'672												
Enneigement	2'718	126	0	-	2'844	818	92	-	910	0	910	1'935												
Sécurité	26'690	978	246	-	27'422	12'558	704	-	246	0	13'015	14'406												
Véhicules de pistes	2'486	41	0	-	2'527	1'104	52	-	1'156	0	1'156	1'371												
	7'547	1'221	750	-	8'019	5'300	508	-	750	0	5'059	2'960												
	1'989	1'050	0	-	3'039	1'963	35	0	0	0	1'998	10'40												
Restauration et magasins																								
Parkings																								
	5'094	0	0	-	5'094	4'986	4	-	0	0	4'991	103												
Locaux administratifs et divers																								
Bâtements	25'119	4'794	0	0	29'913	17'960	419	0	0	0	18'379	11'535												
Mobilier et matériel	16'807	4'632	0	-	21'439	11'395	94	-	11'488	0	11'488	9'950												
Véhicules utilitaires	12'89	0	0	-	12'89	12'56	15	-	12'71	0	12'71	18												
Divers	10'66	27	0	-	10'93	790	40	-	830	0	830	263												
	5'957	136	0	-	6'093	4'519	270	-	4'789	0	4'789	1'304												
TOTAL	218'502	21'487	18'044	-	221'945	142'564	3'562	0	18'044	0	128'082	93'862												

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DES REMONTÉES MÉCANIQUES CRANS-MONTANA AMINONA (CMA) SA À CRANS-MONTANA

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe – pages 7 à 13) de votre société pour l'exercice portant sur la période du 1^{er} mai au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'Administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

L'évaluation de la participation de CMA Immobilier SA appelle les commentaires suivants: suite à notre contrôle, nous supposons que la valeur comptable de la participation au 31 décembre 2016 de CHF 37'016'542.06 présente une surévaluation par rapport à sa valeur actuelle. De ce fait, l'éventuelle correction de valeur de la participation aurait un impact négatif sur le résultat ainsi que sur les capitaux propres. Ces derniers seraient présentés pour un montant trop favorable au 31 décembre 2016. Toujours dans le cas où cette valeur serait non conforme à la valeur actuelle, il y aurait violation de l'art. 678 al. 1 CO, 717 al. 2 et 660 al. 1 CO.

Lors de notre contrôle, à l'exception de la réserve présentée au paragraphe précédent, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels pour la période du 1^{er} mai au 31 décembre 2016 ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

FIDUCIAIRE DE CRANS-MONTANA (FCM) SA

Denis Cordonier
Expert-réviser agréé
Christophe Cordonier
Expert-réviser agréé

CLIVAZ GASTON BUREAU FIDUCIAIRE SA

Gaston Clivaz
Expert-réviser agréé

FIDUCIAIRE FIDAG SA

Anne-Laure Rey
Experte-réviser agréée
Marc-André Ballestraz
Expert-réviser agréé

Crans-Montana, le 27 avril 2017



CMA SA

Case Postale 352 | CH-3963 Crans-Montana 1

T +41 848 22 10 12

F +41 27 485 89 37

info@mycma.ch

WWW.MYCMA.CH